

RODEZ

Ville chef-lieu du Département de l'Aveyron (26 000 habitants) recrute :

PLACIER / AGENT DE SURVEILLANCE SUR LA VOIE PUBLIQUE (H/F)
Cadre d'Emploi des Adjointes Techniques
FILIERE TECHNIQUE
Catégorie C

L'agent assermenté assure la gestion, l'installation et le bon déroulement des foires, marchés, salons, fêtes foraines, cirques et toutes occupations « festives » du domaine public.

Il assure l'encaissement des occupants du domaine public.

En relation avec ses remplaçants il assure la gestion des demandes d'occupation, les abonnements. La partie administrative (écrits, courriers) reste à la charge de l'agent déjà en charge de celle-ci.

L'agent assure le relevé, la gestion et le suivi des infractions en lien avec les dépôts sauvages d'ordures ménagères.

Il sera l'interlocuteur privilégié quant aux problèmes de volatiles considérés comme nuisibles. Il pourra, le cas échéant procéder aux captures des animaux en divagation et à la gestion administrative de ces derniers.

- **Missions**

- **Salubrité publique** :

- Gestion des doléances et mise en œuvre de solutions visant à réguler les populations des oiseaux nuisibles.

- De manière régulière chaque semaine au cours de la réalisation des diverses missions, relever les infractions au dépôt des ordures ménagères (hors horaires).

- **Placier** :

- Organisation technique des marchés hebdomadaires (mercredi, vendredi et samedi)

- Organisation, états des lieux des locations de l'espace public à des fins de festivités, événements divers (cirques, salon, fête foraine) hors ceux organisés par la municipalité sur le domaine public

- Installation des marchés « spécifiques » (sapins de Noël, chrysanthèmes)

Ces missions sont réalisées avec l'agent en charge de la gestion administrative de ces événements pour la réalisation des arrêtés, courriers. La partie facturation reste à la charge du régisseur en l'espèce le placier titulaire. Il assure également la gestion des droits de stationnement des taxis. Il participe de plein droit au comité consultatif foires et marchés, avec en particulier la présentation des nouvelles candidatures.

- **Fourrières** :

Dans le cadre du service quotidien l'agent sera chargé de la réalisation des fourrières automobiles pour le compte de la police municipale mais également dans le cadre d'astreintes. Il sera chargé de la mise en place de la fourrière animale de commune.

- **ASVP** :

- Contrôle et surveillance du stationnement payant.

- **Profil requis** :

Savoir :

- ✓ Connaissance de la réglementation des foires et marchés
- ✓ Connaissance de la réglementation en lien avec le ramassage des ordures ménagères
- ✓ Possibilité de formation transports et capture d'animaux vivants, formation à l'utilisation de produit BIOCIDE, formation de piégeage
- ✓ Permis PL souhaité

Savoir-faire :

- ✓ Maîtrise des outils bureautiques
- ✓ Nettoyage et entretien pigeonnier
- ✓ Technique effarouchement
- ✓ Piégeage pigeons
- ✓ Capture animaux

Savoir-être :

- ✓ Disponible
- ✓ Autonome
- ✓ Discret
- ✓ Sens du Service Public
- ✓ Assermentation nécessaire (constations, verbalisation) Statut ASVP

Contraintes particulières :

- ✓ Disponibilité (travail les week-ends et jours fériés)
- ✓ Astreintes pour assurer l'enlèvement des véhicules par la fourrière
- ✓ Polyvalence dans les tâches et domaines d'intervention

**Merci d'adresser votre candidature : lettre de motivation accompagnée de votre CV
avant le 31 mai 2024 à :**

Monsieur le Maire – Hôtel de Ville
DRH
B.P. 31119
12031 Rodez Cedex 9

Ou par mail : drh@mairie-rodez.fr